



Diocèse d'Autun

**Paroisse Sainte Thérèse  
de l'Enfant Jésus**

**Paroisse du Bon Pasteur**

**Place de l'église 71130 GUEUGNON**  
**Mail : [stethereseparoisse@orange.fr](mailto:stethereseparoisse@orange.fr)**  
**Tél : 03.85.85.26.17**

**Rue Neuve 71320 TOULON/ARROUX**  
**Mail : [paroissebonpasteur71@orange.fr](mailto:paroissebonpasteur71@orange.fr)**  
**Tél : 03.85.79.41.28**

Chères paroissiennes, Chers paroissiens du Bon Pasteur et de Sainte Thérèse,

Les abonnés apprécient de recevoir les « Echos du Dardon », de lire ce magazine qui reflète la vie de nos paroisses et nous y sommes tous très attachés. Une équipe de bénévoles travaille pour avoir un contenu varié. Une autre équipe distribue le journal.

Il convient de savoir que seul le montant des abonnements est attribué à nos paroisses qui financent en partie l'édition de ce magazine.

La publicité collectée est déduite des factures de Bayard Presse (l'éditeur). Le coût de la publication (la mise en page, les 4 numéros) revient à un peu plus de 8000 euros par an

Nous avons 528 abonnés Il est donc nécessaire d'augmenter le nombre d'abonnés.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'abonnement à retourner à la paroisse Sainte Thérèse de Gueugnon à compléter accompagné de votre règlement par chèque ou espèces. Les abonnements démarrent au 1er janvier pour l'année civile.

Bien évidemment, ce message ne s'adresse pas à ceux qui ont déjà retourné leur abonnement pour l'année 2022 qui vient de commencer et que nous remercions pour leur fidélité.

Comptant sur votre compréhension et votre soutien.

Bien à vous,

Denis POISSON

Membre de l'équipe paroissiale CPAE (Conseil Paroissial aux Affaires Economiques)

---

---

#### ABONNEMENT 2022

1/je m'abonne à « Echos du Dardon » pour l'année 2022	Nom.....
- Abonnement simple : 11 €	Prénom .....
- Abonnement envoi postal : 16 €	Adresse complète .....
- Abonnement de soutien :.....€	.....
2/ Je soutiens la vie de la paroisse	C'est .....
Je fais un don de .....€	qui distribue mon journal.
TOTAL .....€	mon mail :
- Je règle en espèces	
- Je règle par chèque à l'ordre de « Paroisse Sainte Thérèse Gueugnon	